Sujet: [INTERNET] enquete publique centrale biogaz de le ribiere
De : michel restoin <michel.restoin@orange.fr>
Date : Wed, 17 Oct 2018 11:57:21 +0200 (CEST)
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Je ne comprends pas du tout la raison d'être de ce projet.

1-**Il ne s'agit pas de valoriser nos déchets locaux** : une unité de méthanisation eixte déjà à la station d'épuration... une autre au pôle de Lanaud.

La majorité des "intrants" provient des grans céréaliers du nord-est de l'Indre et la majeure partie des "digestats" doit repartir chez eux.

Comment le bilan carbone peut-il être positif autrement que par un tour de passe-passe dans le mode de calcul, par exemple en comptabilisant le coût du transport des engrais utilisés par ces mêmes agriculteurs provenant d'outre-mer... sans prendre en compte le coût du transport des hydrocarbures utilisés ? Comment des subventions publiques peuvent-elles être employées pour financer un tel projet qui n'a **rien d'écologique** et qui ne fait que **favoriser une agriculture industrielle** qui détruit les sols ? Les dernières études émettent même de sérieuses suspicions sur un empoisonnement dû à l'épandage de ces digestats.

2-**l'ESAT de la Ribière,** qui emploie plus de 150 travailleurs en situation de handicap, sera **confronté aux odeurs** des intrants et des digestats stockés pendant plusieurs mois (cf périodes d'épendage) et **au trafic** incessant, jouxterait cette usine et sera dans l'impossibilité de continuer son activité.

3-Les autres risques, qui auraient valu à ce projet un classement SEVESO il y a quelques années, restent trop importants pour que cette **implantation au coeur de l'agglomération** (maisons, restaurants, crèches, centres de loisirs,école, collège dans un rayon de 500m...) puisse être "balayée" d'un revers de manche.

Le simple bon sens conduit à rejeter ce projet !